

GEO 1.3 LA METROPOLISATION EN FRANCE

Les logiques de métropolisation affectent les espaces en lien avec la mondialisation. La France ne fait pas exception, d'autant moins que sa capitale est également une des principales villes-mondes reconnues par les géographes. Les phénomènes étudiés précédemment vont se retrouver ici dans le cadre français avec ses spécificités.

Le regard est posé à plusieurs échelles car le rayonnement parisien est mondial, européen et national. De même, le rayonnement et la concurrence des villes françaises entre elles se font à l'échelle nationale et au de là. La question qui revient de manière régulière et de plus en plus intensément est celle de l'évolution des villes petites et moyennes ; elles concentrent une partie de la croissance urbaine française mais aussi de ses problèmes, le mouvement des gilets jaunes en 2018-2019 en est la face émergée.

Comme dans les autres pays industrialisés, le taux d'urbanisation dépasse 75% ; la France est donc avant tout urbaine, elle qui fut un grand pays agricole et rural. Si la diversité rurale de la France est toujours admirée, c'est en ville que les choses se décident. Les 4 régions les plus peuplées, Île de France, PACA, Auvergne-Rhône- Alpes et Hauts de France regroupent les plus grandes villes du territoire : Paris, Lyon, Marseille, la conurbation Lille Roubaix Tourcoing... Paris rassemble 1/6e des Français.

L'outil statistique a dû évoluer en même temps que se transformait la ville. Si on peut toujours opposer le centre à la périphérie, le centre-ville et les banlieues, les délimitations sont devenues plus complexes. Le zonage en aires urbaines a été créé par l'INSEE dès 1996 et revu en 2010. Chacune des 354 aires urbaines est définie comme un ensemble territorial composé d'un pôle urbain de plus de 10.000 emplois et de sa zone d'influence dans laquelle au moins 40% de la population résidente travaille dans le pôle central. Le travail, l'emploi et les migrations pendulaires¹ sont au cœur de cette définition. Elles totalisent 48 millions d'habitants et 20,7 millions d'emploi (pour une population active entre 26 et 27 millions de personnes)

61 millions de personnes, soit 95 % de la population, vivent sous l'influence de la ville. Pour l'essentiel, il s'agit de personnes résidant dans des aires, zones d'échanges intensifs entre les lieux de domicile et de travail. Les aires sont composées d'un pôle, ville concentrant au moins 1 500 emplois, et le plus souvent d'une couronne. Ces aires structurent le territoire français et englobent la moitié des communes : 85 % de la population y réside. 60 % de la population, soit 37,8 millions d'habitants, réside au sein même des pôles des grandes aires urbaines. Ces grands pôles constituent le cœur de l'urbain, avec plus de 800 habitants par km², soit huit fois plus que la moyenne nationale.

En dehors des aires, 11 000 communes sont multipolarisées, sous l'influence de plusieurs aires sans qu'aucune ne prédomine : 10 % de la population y réside. Signe des nombreuses interactions entre villes et campagnes, les trois quarts des communes rurales sont sous influence des villes, dans lesquelles réside un habitant sur cinq.

Hors influence des villes, on trouve 5 % de la population dans 7 400 communes rurales ou petites villes.

INSEE Première, 1374, 2011, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281191>

¹ Migrations pendulaires : déplacements qui ont lieu le matin et le soir (donc selon l'heure), dans un sens puis dans l'autre. On y assiste entre les périphéries des villes et les centre villes ; vers les centres le matin, à partir du centre le soir.

I - Le poids de Paris

1 - une métropole mondiale

schéma n°4 : les espaces métropolitains de Paris ????

2 - la tête du réseau urbain français

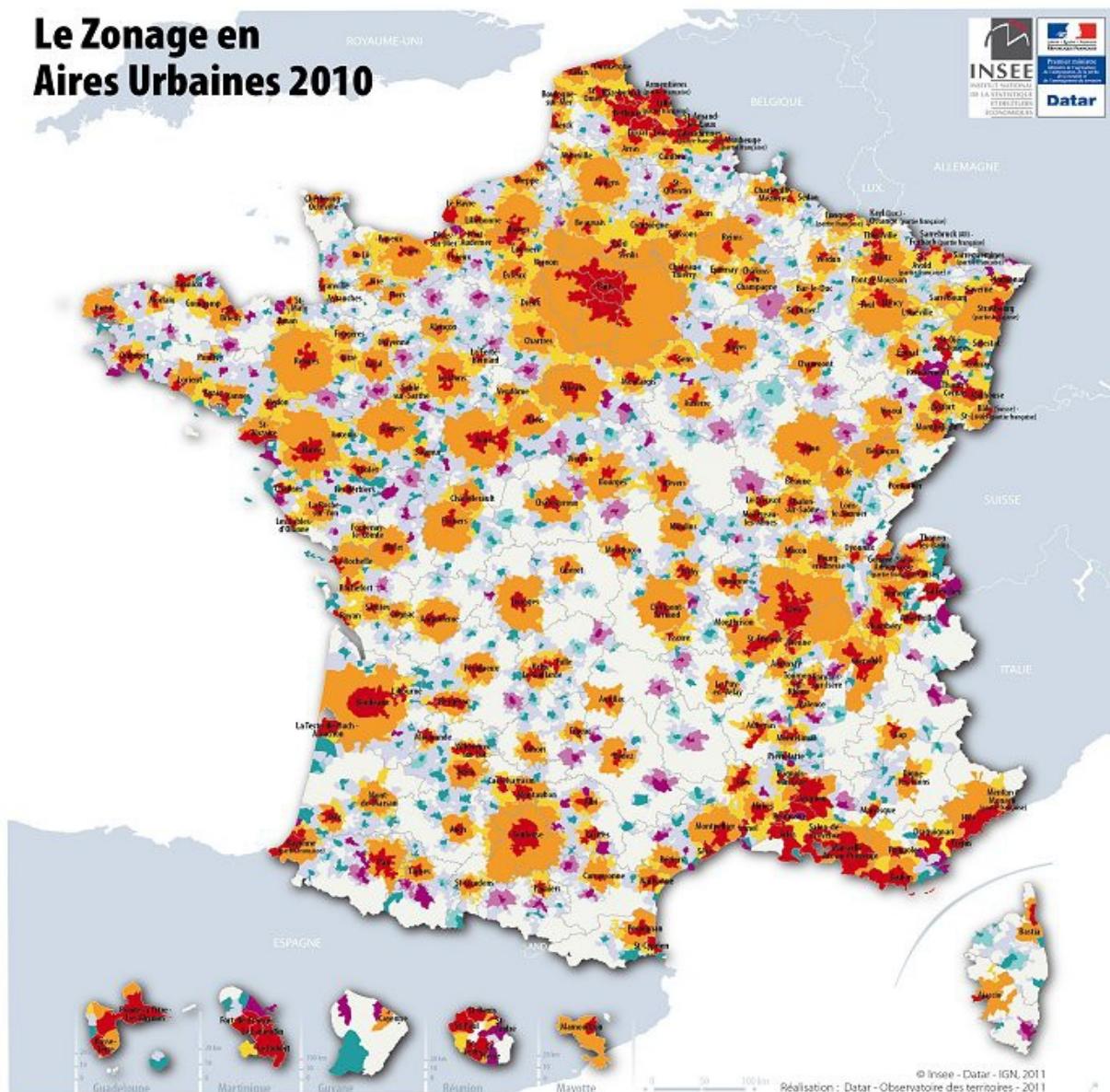
croquis n°2 : réseau et métropoles françaises

II - des métropoles qui se renforcent

1 - concurrence et dynamiques

2 - la métropolisation comme solution

sujet : En France le processus de métropolisation se fait-il uniquement en faveur de Paris ? Vous pourrez montrer l'évolution du poids de Paris à l'échelle nationale et mondiale ainsi que l'importance et l'attractivité des métropoles régionales. (684)



ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES

- Grandes aires urbaines
 - Grands pôles - 3 267 communes
 - Couronnes des grands pôles - 12 305 communes
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 980 communes

ESPACE DES AUTRES AIRES

- Aires moyennes
 - Pôles moyens - 447 communes
 - Couronnes des pôles moyens - 803 communes
- Petites aires
 - Petits pôles - 873 communes
 - Couronnes des petits pôles - 587 communes

AUTRES COMMUNES MULTIPOLARISÉES

COMMUNES ISOLÉES, HORS INFLUENCE DES PÔLES



I - Le poids de Paris

1 - une métropole mondiale

Paris n'est pas cité dans l'ouvrage de S. Sassen sur les Villes globales, mais très rapidement, les géographes, et pas seulement français, ont intégré Paris dans ce groupe de tête de métropoles mondiales. L'influence mondiale de la ville-lumière² s'appuie sur l'histoire : capitale d'une grande puissance européenne, capitale d'un empire colonial, Paris a fait connaître au monde entier sa littérature, sa peinture, sa musique et a été la première à ouvrir un cinéma. Réputée depuis le XVIII^e siècle pour faire la mode, Paris a gardé également ce rôle dans les domaines du luxe.

Paris accueille la majorité des capitaux étrangers qui arrivent en France, la plupart des sièges sociaux des grandes entreprises nationales ou étrangères. Depuis la fin des années 1950, Paris s'est doté d'un « centre des affaires » à l'américaine, avec des gratte-ciel, dans l'ouest de la ville, sur 160 hectares, le quartier de la Défense. Dans les années 1980 la Grande Arche a été élevée dans le cadre d'une politique de prestige : elle donne une orientation à l'« axe historique » qui partant du Louvre (première construction au XII^e) se déploie le long les ailes de ce palais (XVIII^e), traverse le carrousel, la place de la Concorde, les Champs Élysées. La Défense est le plus grand centre d'affaires européen, possédant des infrastructures de télécommunications avancées et une excellente accessibilité grâce à l'aéroport international de Roissy, premier aéroport marchandise d'Europe et deuxième pour les voyageurs. 150.000 emplois se répartissent sur les 2,5 millions de m² de bureaux.

Les fonctions de commandement économiques sont donc largement représentées.

Les fonctions de commandement politiques et culturelles sont elles aussi bien distribuées. Comme toute capitale nationale, elle accueille les services de l'Etat, la présidence (Palais de l'Elysée), le gouvernement (Matignon pour le premier ministre ainsi que les ministères³), la représentation nationale, l'Assemblée Nationale (palais Bourbon), la Sénat (palais du Luxembourg).

D'un point de vue international, les quartiers ouest accueillent plusieurs ambassades mais également le siège de 37 organismes internationaux, dont l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement économique) et l'UNESCO. La ville a accueilli par ailleurs 8 expositions universelles et les JO de 1900 et de 1924. L'activité diplomatique de la capitale n'est plus à prouver, dans les négociations du Moyen Orient, celles du Vietnam ... Le rayonnement français passe par la francophonie dont l'organisme est également à Paris.

La ville renferme de nombreux lieux culturels qui sont de renommée internationale, musée du Louvre, centre Pompidou, château de Versailles, Musée d'Orsay, lieux de divertissement également, Parc Disney, Parc Astérix, des monuments accueillants des millions de touristes chaque année, Notre Dame, Sacré Coeur, Tour Eiffel... Les grands noms de la mode ont fait sa réputation, Chanel, Cartier, Dior et la Place Vendôme est connue pour ses joailliers. Première ville de Congrès du monde, Paris accueille les différents types de tourismes : culturel, affaires et récréatif avec les parc de loisirs proches (moins de 50 km). La pandémie de 2020 a montré l'importance du logement touristique sur Paris et les problèmes associés (développement des plates-formes entre particuliers comme AirBnb et contestation des hôteliers traditionnels.)

Comme on l'a vu dans d'autres métropoles mondiales, la conséquence de ces fonctions est la multiplication d'habitants à très hauts revenus que l'on associe au phénomène de gentrification. Depuis les quartiers ouest qui ont toujours été globalement les plus riches, les catégories les plus aisées se répandent dans l'espace parisien vers l'est (cf carte suivante). Avec l'augmentation des prix du logements, les catégories des classes intermédiaires sortent du centre ville et sont sous-représentées *intra muros*, alors qu'une forte population précaire est présente dans le centre : plus de 11% de jeunes parisiens sortent chaque année de l'école sans aucun diplôme et le taux de chômage y est supérieur à celui de la région.

2 <https://www.franceinter.fr/histoire/pourquoi-appelle-t-on-paris-la-ville-lumiere>

3 On ne peut pas retenir tous les ministères, néanmoins, la rue de Grenelle accueille le ministère qui nous est le plus proche, l'éducation nationale, et le dernier ouvrage récent (1988) et très visible sur les bords de Seine dans l'est est le ministère de l'économie et des finances à Bercy...

=> schéma n°4 : les espaces métropolitains de Paris cf MTG

I - Le poids de Paris

2 - la tête du réseau urbain français

En 1947 le géographe J.F Gravier publie un ouvrage au titre évocateur : *Paris et le désert français*. Aujourd'hui, même si l'on ne peut plus utiliser cette image, il n'en reste pas moins que Paris est la plus grande ville de France et la tête du réseau urbain national. Les raisons sont avant tout historiques. L'ancienneté de l'installation de la monarchie dans cette région, la centralisation imposée par les rois puis les Républiques. Paris a ainsi drainé les forces vives de la France, non sans contestations d'ailleurs. Malgré les opérations de décentralisation, la situation reste celle d'une ville qui garde un poids énorme dans le territoire. Le contexte de mondialisation en rajoute sur le processus cumulatif. Métropole mondiale, Paris se doit de conserver son poids : l'accueil des JO de 2024 montre bien que si l'on parle de Paris, toute la France en bénéficie (cf la localisation des épreuves de voile à Marseille et l'utilisation des grands stades français pour le football : <https://sport.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/jeux-olympiques-retrouvez-tous-les-sites-de-paris-2024>)

carte du système urbain français, L.CARROUE, *La France, les mutations des systèmes productifs*, Colin, 2014, p.112.

Cette masse critique est bien visible :

L'agglomération parisienne⁴ comprend 412 communes, et abrite 10,5 millions d'habitants en 2011. Sa population a crû au cours des trente dernières années au même rythme que la moyenne nationale, accueillant près de 48 000 habitants en moyenne chaque année. Elle attire notamment des jeunes adultes, parce qu'elle offre de nombreuses formations et beaucoup d'emplois de début de carrière.

L'influence du bassin parisien s'étend sur un rayon de 100 km autour de la capitale, au-delà même de la région Île-de-France. Ainsi, autour de l'agglomération parisienne, les 1 386 communes qui forment sa couronne périurbaine dépendent en large partie de l'économie francilienne et de sa dynamique d'emploi. Sur trente ans, la croissance de leur population est deux fois plus élevée que pour l'ensemble du pays (+ 1,2 % par an en moyenne contre + 0,5 %). Au total, l'aire urbaine parisienne⁵, s'étend sur 1 798 communes et concentre au total 12,3 millions d'habitants, soit 19 % de la population du pays. Elle contribue pour 20 % à la hausse de la population, gagnant 66 000 nouveaux habitants en moyenne par an.

INSEE Première, n° 1483, 2014, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280958>

Dans aucun autre pays européen très développé il n'existe un écart aussi important entre la première zone urbaine et les suivantes. Lyon ou Aix- Marseille sont sept fois moins peuplés que l'agglomération parisienne. La dixième unité urbaine (Toulon) est 20 fois moins importante que Paris. Ce phénomène unique, dû en premier lieu à l'héritage historique, a eu pour conséquence de limiter l'essor des grandes villes de province⁶.

L'importance de Paris a freiné le développement des grandes agglomérations porches qui auraient pu lui faire contrepoids. La première unité urbaine importante Orléans se situe à plus de 100km. Aucune ne regroupe une aire urbaine suffisamment importante pour jouer un rôle majeur au

⁴ **Agglomération** (ou unité urbaine) : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

⁵ **Aire urbaine** : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

⁶ V. ADOUMIE, *Géographie de la France*, Paris, 2013, p 106

niveau national voire régional.

Principales aires urbaines sous influence parisienne⁷

Aire urbaine	Distance à Paris (vol d'oiseau) en km	Population (milliers)	Rang national
Orléans	108	421	21
Rouen	112	672	12
Amiens	115	300	33
Reims	130	320	29
Le Havre	175	309	32
Le Mans	183	340	28
Caen	200	396	22
Tours	205	480	18

=> croquis n°2 : réseau et métropoles françaises cf MTG

⁷ *Ibid*, p 177

II - des métropoles qui se renforcent

1 - concurrence et dynamiques

Les taux d'urbanisation font apparaître après la région parisienne, la région lyonnaise, puis le Nord, le Pas de Calais, la gironde, la Haute Garonne et le pourtour méditerranéen. Les zones les plus urbanisées correspondent, bien entendu aux villes les plus importantes après Paris : Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nice. 10 des 15 plus grandes agglomérations se trouvent encore à l'est de la ligne Le Havre Marseille, qui correspondait à la ligne à l'est de laquelle se trouvaient les principales régions industrielles. La carte des aires urbaines montrent qu'elles se rejoignent surtout dans l'est, en même temps que croissent les espaces multipolarisés. Toutes les villes ne contribuent pas de la même manière à la croissance de la population urbaine. La croissance est toujours plus forte dans le sud et l'ouest. Les plus grandes villes attirent encore ; les métropoles provinciales s'affirment toujours plus comme des lieux autour desquels s'organise la vie régionale relayée par un réseau de villes moyennes et petites (on y reviendra)

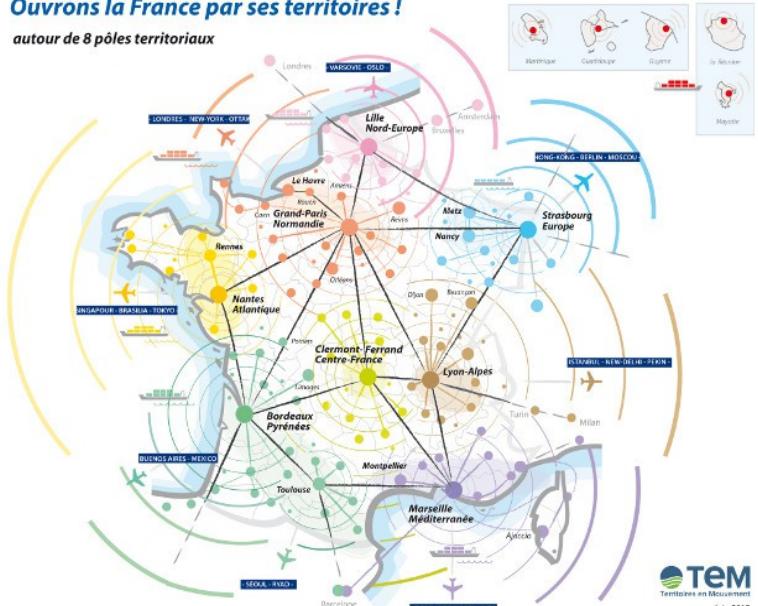
À partir des années 1960, les pouvoirs publics ont cherché à atténuer la macrocéphalie parisienne en tentant de renforcer l'armature urbaine provinciale par la création de huit métropoles d'équilibre (Lille-Roubaix- Tourcoing, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon-Saint-Etienne-Grenoble, Marseille-Aix-en- Provence, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire). Les résultats strictement démographiques ne sont pas négligeables. Ce sont ces grandes villes (auxquelles il faut ajouter Nice, Montpellier, Rennes, Rouen, Clermont-Ferrand, Douai-Lens et Toulon) qui ont eu la plus forte croissance depuis les années 1960 et qui ont, elles aussi, métropolisé leurs territoires régionaux. À elles seules, elles représentent, depuis les années 1970, 45 % de la croissance de l'ensemble des aires urbaines contre 18,8 % pour Paris. Cependant, le déséquilibre entre Paris et les grandes agglomérations provinciales subsiste et s'est même accru d'une manière générale. Excepté la capitale, aucune métropole régionale n'a réussi à s'insérer dans la hiérarchie des villes mondiales ou même européennes (à l'exception, discutée, de Lyon)⁸

Métropole d'équilibre

Géographes et aménageurs constatent les déséquilibres du développement du territoire français dès le début des "trente glorieuses" : Paris et le désert français de Jean-François Gravier date de 1947. Un rapport des géographes Hautreux et Rochefort (1963) permet à la DATAR d'identifier huit villes (ou villes en réseaux), désignées, à partir de 1964, comme métropoles d'équilibre : Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon-Grenoble-Saint-Etienne, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire. Par la suite, quatre autres villes furent associées : Rennes, Clermont-Ferrand, Dijon, Nice. Ces métropoles bénéficièrent d'une politique volontariste destinée à équilibrer le poids de Paris, à impulser des processus de développement régional plus autonomes, harmonieux. Elles furent dotées d'équipements, d'investissements publics renforcés. Mais, dès les années 1970, le bilan semblait mitigé et plutôt décevant : la croissance hypertrophique de l'Ile de France ne ralentissait guère et les métropoles d'équilibre gênaient plutôt le développement des villes moyennes de leur système urbain qui, en définitive, connaîtraien parfois une croissance plus rapide.

Ouvrons la France par ses territoires !

autour de 8 pôles territoriaux



TEM
Territoires en Mutation
juin 2013

II - des métropoles qui se renforcent

2 – la métropolisation comme solution ?

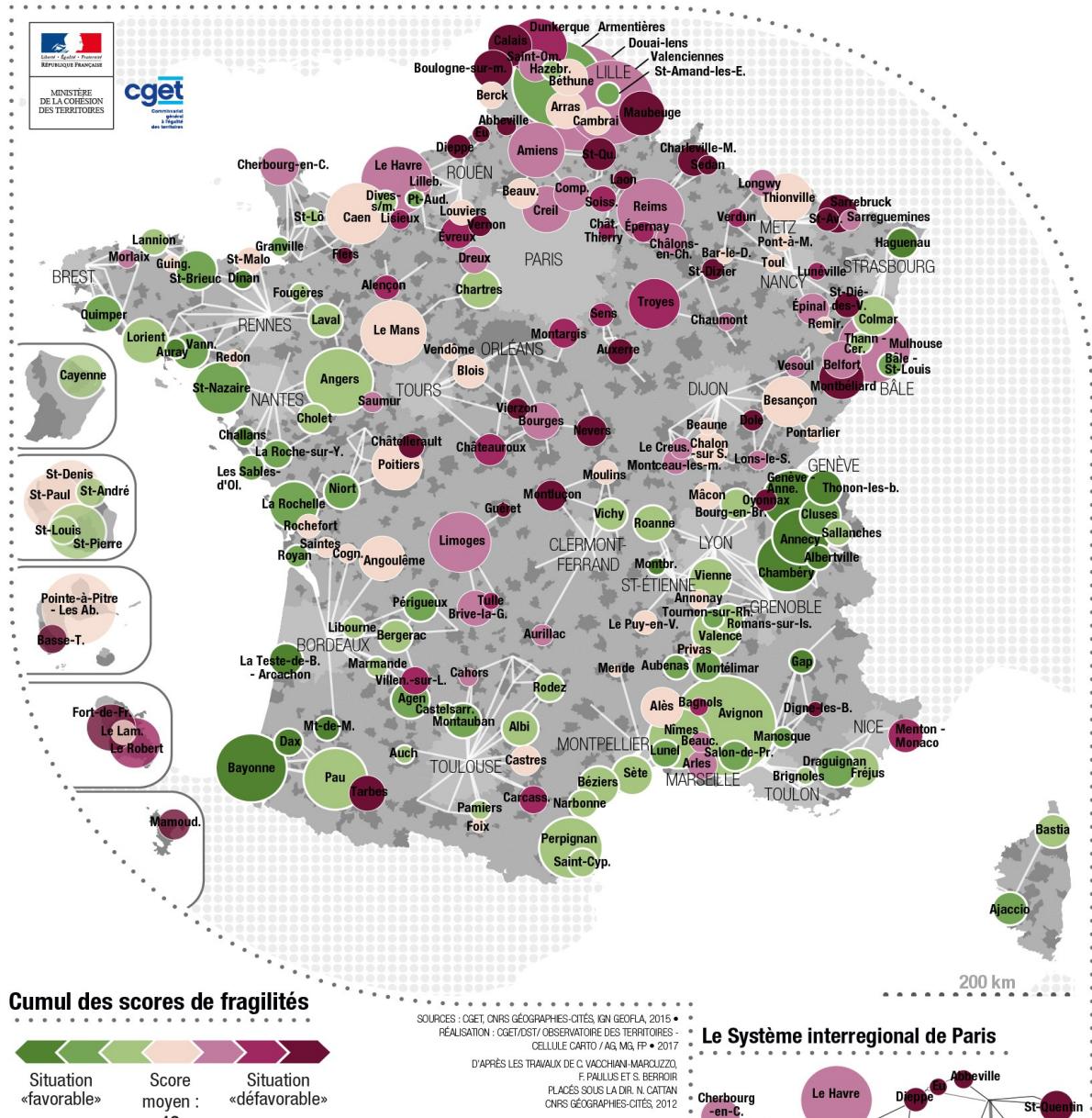
La logique de la métropolisation, toute libérale, est celle de l'accumulation. D'un autre côté, les nombreuses communes (plus de 36000) sont un point d'attachement mais entraînent aussi une pulvérisation des moyens.. Aussi, les communes françaises ont-elles, depuis plusieurs années, la possibilité de se regrouper. Cela répond à plusieurs tendances de la pensée économique et politique. D'abord la question de la décentralisation. En France la centralisation parisienne est un héritage séculaire. Il a commencé à être entamé depuis les années 1980 et cela n'a plus été remis en cause, au point d'apparaître depuis 2003 dans la constitution. Cette décentralisation permet tout à la fois de faire diminuer le budget de l'Etat central tout en rapprochant la décision des citoyens : c'est un choix économique et politique. Dans ce cadre les possibilités laissées aux communes, comme aux autres collectivités territoriales, laissent localement l'initiative du regroupement. Cela répond aussi à des stratégies économiques pour créer une masse suffisante pour attirer des flux commerciaux, financiers, touristiques. On s'est aperçu depuis les crises de la fin du XXe siècle que des espaces réduits bien structurés pouvaient être le gage d'un maintien de la croissance. La compétitivité des territoires est encouragée, ce qui les met en concurrence, comme tous les territoires confrontés à la mondialisation.

Les communes ont tout d'abord eu la possibilité de se regrouper dans le cadre d'INTERCOMMUNALITES : association de communes pour gérer en commun des activités ou des services publics dépassant le cadre d'une seule commune ou pour réaliser une projet d'aménagement. On vit donc apparaître des communautés de communes, d'agglomération ou urbaines. La coopération intercommunale est confiée à un EPCI, Établissement Public de Coopération Intercommunale. La fusion en COMMUNE NOUVELLE a eu assez peu de succès malgré sa possibilité en 2010. En 2015 des regroupements plus importants sont autorisés, ce qui permet la réduction du nombre des EPCI et donc contribue à simplifier la trame administrative. La forme la plus intégrée d'EPCI est la METROPOLE, quand on dénombre plus de 400.000 habitants dans une aire urbaine de 650.000 habitants. La Métropole exerce certaines compétences des Communes, du Département et de la Région. Cette réforme de 2014 donne davantage de poids aux métropoles et de pouvoir pour coordonner les réseaux de transports, développer les ressources universitaires, de recherche et d'innovation, comme pour assurer la promotion internationale du territoire ainsi formé. On en dénombre 22 qui regroupe 39% de la population, 43% des emplois et produisent 51% du PIB national.

On distingue certains cas particuliers : le GRAND LYON a les compétences départementales sur son territoire. Le GRAND PARIS a absorbé 19 intercommunalités : la métropole représente ainsi 60% de la région Île de France. Dans la même logique 90% de la population du département des Bouches du Rhône est intégré dans la métropole Aix-Marseille-Provence, soit 1/3 de la région Sud (PACA).

Les villes moyennes (50 à 200.000 hbts) regroupent 15% de la population française et les petites villes (5000 à 50.000), 39%. Leur évolution est l'objet de débats depuis quelques années. Les travaux du géographe C. Guilluy ont mis en valeur le fait que les villes petites et moyennes éloignées de la dynamique métropolitaine étaient les grands perdants de l'époque. Le mouvement des « Gilets Jaunes » de l'hiver 2018-2019 a été également interprété comme la manifestation de ce déclin des villes et des territoires qui apparaissent ainsi comme « exclus », alors que la France a toujours voulu ménager un équilibre entre les différentes parties du territoire.

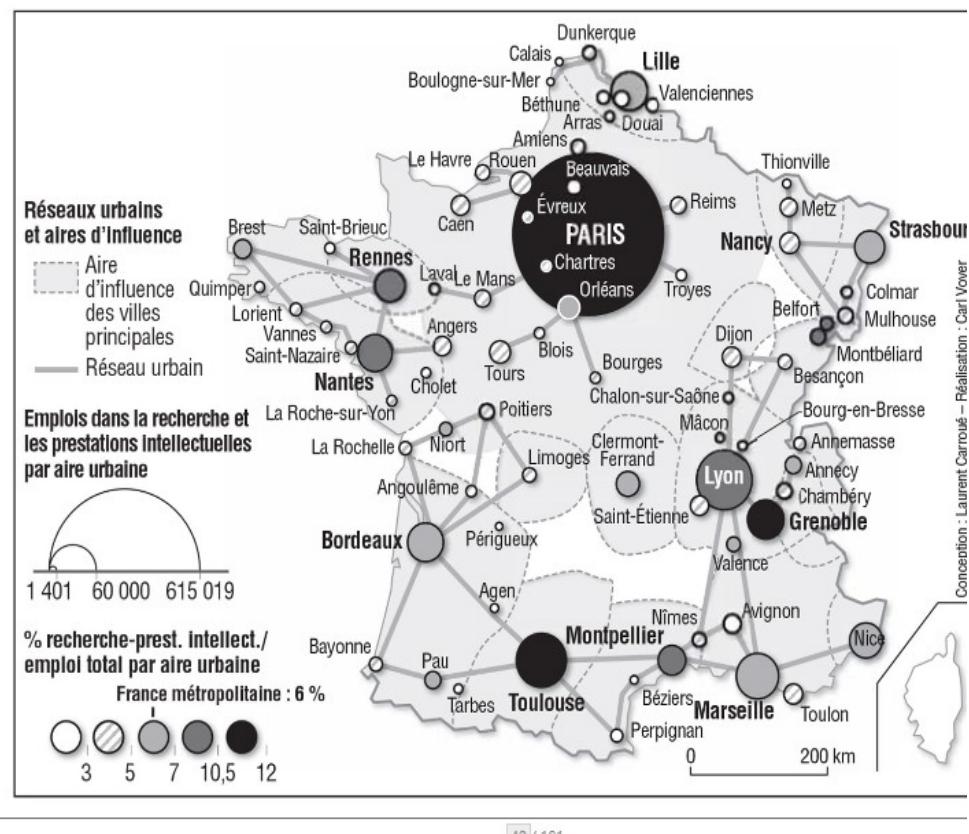
Le CGET, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (devenu depuis l'ANCT, Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) travaille pour aider les villes moyennes, selon son rapport de 2017, qui publie une carte de la situation de ces villes :



[Le score de fragilité est calculé à partir du taux de croissance démographique, du taux de croissance économique et du taux de pauvreté.]

Cette carte évalue donc la fragilité des villes moyennes : cela permet de retrouver les grands traits du territoires français : un ouest et un sud dynamiques, une diagonale du vide toujours présente des Ardennes au Limousin, un nord et un est en difficulté. Mais au delà de ces traits déjà connus, on perçoit une relative absence d'automatisme dans certaines régions... Les Alpes du nord présentent des villes uniformément classées dans les « favorables ». Inversement la Lorraine semble uniformément « défavorable ». Encore faut-il ne pas intégrer les différents degrés qui sont indiqués. En revanche si l'on regarde l'Alsace ou la Bourgogne et une partie du Sud Ouest on constate des variations peu explicables, sauf à intégrer une variabilité qui intègre d'autres critères que la seule situation dans une région dynamique ou en déclin...

ANNEXES FACULTATIVES :



Carte : emplois dans la recherche et les prestations intellectuelles et organisation du système urbain⁹

commentaire de la carte : *Dans le système urbain français, les fonctions liées aux professions intellectuelles sont plus sélectives que la fonction concrète (regroupant secteurs agricoles, manufacturiers et au bâtiment) présente de manière importante dans un plus grand nombre de villes, y compris petites et moyennes. Les premières sont donc surreprésentées dans les grandes villes, qui ont donc des aires d'influence plus étendues. Un examen plus précis montre cependant que la taille ne joue pas un rôle déterminant : sur la carte des professions intellectuelles, Lyon et Toulouse présentent des profils proches alors que la seconde est plus petite que la première*

DOSSIER : Moyennes et petites villes

Le bilan assez dramatique et les solutions proposées... Les publications de C. Guilluy donnent un éclairage qui rapproche géographie, société et politique, pour bien intégrer que les questions géographiques ne sont pas sans rapport avec ce que discutent ceux qui nous dirigent...

document 1 : « Au secours des centres urbains », J.M. Dumay, *Le Monde Diplomatique*, mai 2018, p 23.

Les villes moyennes — où vit un quart de la population française — s'inquiètent pour leurs centres, qui se meurent. Conséquence de leurs difficultés économiques, de la prolifération de grandes surfaces en périphérie et de l'avènement du commerce électronique, le taux de vacance commerciale, c'est-à-dire la proportion de magasins fermés, ne cesse d'augmenter depuis 2010. Il a atteint en moyenne 12,1 % en 2016. Certaines villes sont particulièrement touchées, comme

⁹ A.L. HUMAIN-LAMOURE & A. LAPORTE, *Introduction à la géographie urbaine*, Paris, 2017, p 40

Forbach (21,9 %) Châtellerault (22,5 %) ou Béziers (24,4 %).

De même, selon la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), la vacance résidentielle, c'est-à-dire le taux de logements inoccupés, « *a explosé dans les 269 aires urbaines de moins de 100 000 habitants, pour atteindre 8,5 %* » en 2014. Dans 45 % de ces aires, elle dépasse les 10 % ; dans cinq d'entre elles, les 15 %. À l'inverse, dans les grandes villes, la vacance résidentielle est faible : 5,4 % à Nantes, 6,4 % à Paris. Une part des nouveaux logements construits depuis 2000, explique la Fnaim, « *a contribué à vider une partie du parc existant dans les centres urbains des petites villes et des villes moyennes* », au profit des communes périphériques. Les familles préfèrent habiter un logement bénéficiant de tout le confort moderne, avec parking, si possible en maison individuelle.

Alarmé, le gouvernement a lancé en 2017 un plan de revitalisation, baptisé « Action cœur de ville », dont devraient bénéficier 222 communes. Cinq milliards d'euros seront mobilisés sur cinq ans via la Caisse des dépôts, Action logement et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). De leur côté, les élus cherchent à innover : gratuité du stationnement en centre-ville, création de galeries marchandes à ciel ouvert, projets de « territoires intelligents » par l'utilisation de la robotique ou de véhicules électriques autonomes. Deux sénateurs, MM. Rémy Pointereau (Les Républicains) et Martial Bourquin (Parti socialiste), proposent des mesures interventionnistes pour ne pas laisser les acteurs privés décider seuls des aménagements commerciaux. Ils suggèrent d'agir sur la fiscalité du commerce électronique et des grandes surfaces, en taxant notamment ces dernières sur leurs parkings.

Lors d'un colloque organisé en mars à Vierzon, dans le Cher, le maire (Parti communiste) de la ville, M. Nicolas Sansu, a également appelé l'État à faire preuve de cohérence. Dans sa commune, particulièrement touchée, l'agence Pôle emploi était elle aussi sur le point de quitter le centre pour s'installer dans la périphérie. Ce qu'il n'a pu éviter qu'en retenant le permis de construire...

document 2 : extraits de la note de l'APVF, Association des Petites Villes de France, octobre 2018, <https://www.apvf.asso.fr/wp-content/uploads/2018/10>Note-revitalisation.pdf>

Les petites villes, premières touchées par la dévitalisation des centres-villes, ont longtemps été les parents pauvres des politiques publiques en la matière. Les chiffres montrent bien qu'elles sont les plus fortement touchées. Le taux de vacance commerciale est supérieur à 10 % pour les communes comprises entre 10 000 et 50 000 habitants alors qu'il est de 6,8 % dans les métropoles. L'exemple d'Annonay est frappant avec environ 21 % de magasins vides aujourd'hui, contre 7 % en 2001. Les causes de ce phénomène résident, en partie, dans le déclin industriel et économique de certains territoires mais aussi dans le développement du commerce en périphérie et la dégradation de l'offre de logement dans nos coeurs de ville. La question de la dévitalisation des centres-villes englobe donc des enjeux liés à l'habitat, à la santé, mais aussi à la mobilité et à l'environnement.

(...) *A propos du Plan Action Cœur de Ville (2018) : 222 villes concernées*

Avec ce nouveau plan, l'État par le biais du CGET souhaite se placer en réel coordinateur du dispositif qui a pour objectif de:

- Améliorer l'action des collectivités par le biais d'une aide à l'ingénierie. La Caisse des dépôts (CDC) mobilisera rien qu'à elle 50 millions d'euros de fonds propres sur cinq ans pour soutenir l'accès à l'ingénierie;
- Réhabiliter les logements et améliorer leur performance énergétique notamment grâce à un financement à hauteur de 40 millions par l'Anah (*Agence Nationale de l'Habitat*) destiné à des opérations de rénovation d'immeubles privés dégradés ou insalubres;

- Développer une nouvelle offre commerciale en centre-ville et rééquilibrer les conditions d'implantation en dispensant notamment les commerces de demande d'autorisation auprès de la commission départementale pour s'implanter en centre-ville;
- Simplifier les démarches et centraliser les demandes de financement de projets grâce notamment aux ORT (*Opération de Revitalisation de Territoire*¹⁰) et à la mise en place d'un «guichet unique»;
- Accompagner les commerçants dans la transformation numérique.

(...) *L'APVF...*

- Salue cette action concertée et transversale englobant les questions du commerce, du logement, des équipements et des services. A noter, que 10 des 12 mesures que préconisait l'APVF dans une note transmise au Ministre de la Cohésion des territoires ont été retenues;
- Critique le nombre limité de villes associées et la mise sur le banc de petites villes en difficulté ; Saint-Flour, Salins-les-Bains pourtant retenues par l'appel à manifestation d'intérêt «Centres-bourgs». Il serait intéressant d'avoir des précisions quant aux critères utilisés pour sélectionner les villes. Le programme de revitalisation des centres-bourgs lancé en 2014 mériterait également d'être prolongé et renforcé de manière à ce que les 54 petites villes qui en avaient bénéficié soient en mesure de mettre en œuvre les actions programmées

exo GUILLUY

=> le cas de Vierzon – Introduction à la géographie urbaine, p. 96

Dans cette aire urbaine moyenne du Centre-Val-de-Loire marquée par une industrie ancienne (fonderie, usine de céramique et surtout matériel agricole) dont les usines de production lourde ferment dès les années 1960, des activités tertiaires ne compensent pas la perte nette d'emplois. L'aire urbaine (35 000 habitants en 2014) perd alors de la population notamment au centre-ville (environ 20 % entre 1975 et 2010 pour atteindre 27 000 habitants), la couronne périurbaine ayant une décroissance moins marquée (de l'ordre de 10 % sur la même période).

Le déclin se traduit donc par une dédensification générale de la ville et plus spécifiquement de son centre-ville où les commerces de proximité ferment et de nombreuses habitations restent fermées, voire murées pour éviter les squats. Cette perte de population est sélective socialement : les populations les plus aisées ou celles pouvant retrouver du travail partent, tandis que les populations les plus appauvries, notamment celles au chômage, restent en quelque sorte captives de cet espace central de plus en plus dégradé. La part des populations les plus précaires augmente mécaniquement faisant de ces quartiers de fait des espaces de relégation

=> à lire et faire doc : <http://www.courierdesmaires.fr/87503/la-revanche-des-villes-moyennes-une-prophetie-loin-detre-accomplie-2/>

=> extrait d'un blog du monde.... avril 2020 !

(...) Sans s'aventurer dans l'art incertain de la prédiction, on peut lister une série d'éléments qui ont changé depuis la mi-mars, ou sont susceptibles de changer dans les premiers temps du déconfinement, et qui pourraient, ou non, profiter aux villes moyennes et petites.

Tout d'abord, les métropoles, et singulièrement la première d'entre elles, la tentaculaire agglomération parisienne, font encore moins envie qu'avant. Avec sa densité très forte, ses

10 L'ORT se matérialise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale, d'autres communes membres volontaires, l'État et ses établissements publics. Toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat peut également le signer.

Une ORT est portée conjointement par l'intercommunalité et sa ville principale. <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/operation-de-revitalisation-de-territoire-ort>

logements minuscules, ses transports saturés, le cœur de l'Ile-de-France ressemble exactement au type d'environnement où les gens ne veulent pas vivre en ce moment. Qui, après avoir découvert qu'il est possible de télétravailler au moins de temps en temps, aura encore envie de s'endetter 25 ans pour acheter un petit appartement sans balcon au cœur d'une grande ville?

Les villes moyennes sauront-elles pour autant profiter de cette désaffection? Certains élus l'imaginent sans doute. (...) Si les agglomérations moyennes se mettaient à regagner enfin des habitants, il n'est pas certain que ceux-ci s'installeraient en pleine ville, non loin des services et des commerces. Sans doute iraient-ils nourrir la cohorte de l'habitat périphérique, jardin, piscine, et deux voitures. Ce phénomène, appelé déconcentration urbaine, a déjà joué un grand rôle dans l'éparpillement des équipements dans un territoire plus vaste que la ville initiale

Quoi qu'il en soit, la bataille pour l'espace sera rude, face à ceux qui affirment déjà (et qui affirmaient d'ailleurs avant) qu'on « ne se sent en sécurité que dans sa voiture ». Sur ce plan, les villes moyennes présentent plusieurs spécificités: l'espace y est moins rare, les bus moins bondés en temps normal, le recours au transport individuel (en fait surtout la voiture) déjà répandu, et les voix proposant un réaménagement de l'espace, en clair les associations pro-vélo, moins audibles. Il n'est pas impossible que rien n'y change.

Enfin, les villes moyennes souffrent de l'éparpillement des équipements publics et privés (maisons de santé, salles de réunion, bâtiments administratifs, cinémas) dans des quartiers excentrés dépourvus de commerces et difficilement accessibles sans voiture. C'est le sort que les aménageurs ont, notamment, réservé aux Ehpad, ces établissements pour personnes âgées dépendantes, dont le seul fait qu'ils soient désignés par un acronyme en dit long sur le sort réservé à la vieillesse par notre société.

<https://www.lemonde.fr/blog/transport/2020/04/20/les-villes-moyennes-vont-elles-renaitre-dans-le-monde-dapres/>